

Conditions Générales de Locations de "La Clairière aux Cabanes"

SARL Bol d'Air Evasion. 76 rue du Hohneck 88250 La Bresse, France
info@bol-d-air.fr - <http://www.bol-d-air.fr> - 03.29.25.62.62. Fax: 03.29.25.64.19

RCS Epinal 529 287 708 / SARL au capital de 409500 € / N° TVA FR 05 259 287 708 00018

1. REGLEMENT

Le montant du séjour est à verser en intégralité à la réservation sans frais de dossier directement en ligne avec site sécurisé sur notre compte Crédit Mutuel ou par Paypal.

Les autres moyens de paiement (chèque) sont fortement déconseillés car aucune garantie que la cabane soit toujours disponible au moment de la réception du règlement.

Dès validation après avoir lu ces conditions et effectué le règlement, vous recevez la confirmation de votre réservation par mail que vous pourrez imprimer.

2. TARIFS

Les tarifs figurant sur notre site Internet ou nos brochures sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou de dispositions réglementaires, ils s'entendent toutes taxes comprises.

3. CAPACITE

Le nombre de personnes mentionné par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

4. ENFANTS

Nous acceptons les enfants sans limitation d'âge* mais sous certaines conditions avec des tarifs particuliers voir gratuitement pour les moins de 6 ans*.

L'âge des enfants est calculé par rapport à leur date d'anniversaire à la date de début du séjour. Un document officiel justifiant l'âge des enfants pourra être demandé au début du séjour.

Les enfants doivent cependant être sous surveillance. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent être laissés seuls dans les accès pour des raisons évidentes de sécurité. Ils doivent être accompagnés et surveillés lorsqu'ils empruntent des accès qui ne sont pas des aires de jeu. Dans la cabane, les adultes s'engagent à veiller à leur sécurité et à ne pas les laisser seuls dans l'hébergement. Ils se servent du matériel intérieur et extérieur sous la propre responsabilité de leurs parents ou responsables.

*Le seul accès interdit aux moins de 12 ans est la cabane la plus haut perchée "Le chant du Vent" de la Tribu Perchée. Les cabanes déconseillées aux moins de 6 ans sont les cabanes avec mezzanine sans couchage pour enfant dans la pièce principale (voir les descriptions de chaque cabane).

5. CONDITIONS PARTICULIERES

L'accès aux cabanes "Tribu Perchée" et "Murmure du Printemps" est fortement déconseillé aux femmes enceintes de 5 mois et plus. L'accès à ces cabanes perchées est interdit aux personnes sujettes au vertige, au somnambulisme ou ayant des problèmes cardiaques ou de vue non corrigés.

6. ANIMAUX

Nos amis les animaux domestiques ne sont pas admis dans nos cabanes, ni sur l'ensemble du domaine sauf dans la cabane "Rêve de Gosse"

7. OBJETS DE VALEUR

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements.

8. CALME, CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE CIGARETTES

Les clients s'engagent à utiliser leur hébergement sans prendre de risque pour personne, sans tapage ni dégradation des habitations ou de l'environnement. Les clients s'engagent à utiliser leur cabane comme lieu de détente, de repos dans des conditions normales : aucune flamme hors allumage des poêles, aucune cigarette à l'intérieur des cabanes et uniquement un maximum de 2 verres d'alcool/personne adulte.

Il est strictement interdit d'être en état d'ébriété dans les Cabanes ou dans les accès (escaliers, échelles, ponts, pontons).

Les clients s'engagent à respecter le calme complet après 22h et jusqu'à 8 h le lendemain matin.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des cabanes. Vous êtes autorisés à fumer uniquement sur les terrasses de nos cabanes qui en sont équipées dans la mesure où aucun mégot ne sera abandonné dans la nature.

9. PARKING ET ACCES

Les voitures restent sur le parking le long de la route et les clients ne peuvent monter à l'Escargot Géant et à leur cabane qu'à pied. Une place de parking pour personne en situation de handicap est prévue à côté de la cabane indoor "l'atelier de la couturière" cabane adaptée.

Pour accéder à pied à votre cabane, nous vous remercions de respecter les chemins d'accès pour préserver la forêt et les racines de nos beaux arbres.

10. Modification ou annulation de séjour par vous-même AVANT votre arrivée :

- Séjour annulé de plus de 30 jours avant la date d'arrivée, nous retiendrons l'équivalent de 30% du séjour.
- Entre 30 et 8 jours avant le séjour, il sera retenu 60% du montant.
- **Pour tout séjour annulé dans les 7 jours précédents la date d'arrivée**, interrompu ou non consommé pour quelques raisons que ce soit, **la totalité du montant du séjour réservé restera acquise** à Bol d'Air Evasion.
- Pour toute interruption du séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement.

11. Modification de séjour en cas d'alerte orange de séjour par Bol d'Air Evasion SUR SITE :

En cas d'alerte météo Orange (pour les Cabanes dans les arbres uniquement), avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempéries, tempête ou très gros orage, la direction se réserve le droit de vous déplacer d'hébergement pour des raisons de sécurité. Un relogement dans d'autres types d'hébergements vous sera proposé selon nos disponibilités et sans supplément et si nous n'avons plus de place dans aucun hébergement, nous vous proposerons une solution de repli dans l'Escargot Géant de dernière minute. Aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

12. Modification ou annulation de séjour par vous-même SUR SITE :

Dans le cas d'un refus d'accéder à votre cabane (peur, vertige...), un relogement dans d'autres types d'hébergements peut vous être proposé si disponibilité. Si pas de disponibilité, aucune indemnité ne pourra être réclamée. Consultez bien les accès et hauteur des cabanes que vous choisissez.

13. RECLAMATIONS

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 30 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante :

Bol d'Air Evasion
76 rue du Hohneck
88250 La Bresse, France

14. VOTRE SEJOUR :

Pour préparer votre séjour : il est indispensable de vous munir d'un téléphone portable chargé et de chaussures propres pour l'intérieur de la cabane.

48h avant votre venue nous vous prions de bien vouloir convenir d'une heure d'arrivée.

A votre arrivée, veuillez vous présenter à **l'Accueil de la "Clairière aux Cabanes" dans l'Escargot Géant.**
Heures d'arrivée à l'Accueil : de 16h à 18h.

En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de prévenir nos services pour vos donner les instructions pour découvrir votre cabane seul.

Il est strictement interdit de camper ou d'allumer un feu sur le domaine. Nous vous remercions également de respecter les chemins, de ne pas marcher dans la forêt surtout de nuit.

Pendant votre séjour, nous vous demandons de respecter toutes les consignes de sécurité consignées dans ces conditions et complétées par les consignes expliquées à notre accueil ou par mail.

Le jour de votre départ, **les cabanes doivent être libérées avant 11h.** Toute libération plus tardive entraîne un supplément de 20€ par tranche horaire au delà de 11h sans pouvoir dépasser 14h. Il vous est demandé de laisser l'endroit aussi propre que possible, nous terminerons le ménage nous même.

En étant hébergé chez nous, nous vous proposons un **Tarif Privilège sur toutes nos activités**

15. DEPOT DE GARANTIE :

A votre arrivée nous vous demanderons le versement d'un **dépôt de garantie de 200€** par hébergement pour couvrir le cas échéant le coût du matériel endommagé ou manquant et une remise en état des lieux. Empreinte C.B sécurisée à l'arrivée ou par chèque (en cas de versement par chèque, il sera restitué dans les prochains jours à compter de votre départ). Si arrivée tardive, la caution vous sera demandée quelques jours avant.

Nous vous ferons également **signer un inventaire** de votre cabane, nous mettons en décoration des objets que nous aimerions garder pour pouvoir vous assurer d'une ambiance unique par cabane.

16. OBJETS TROUVES :

A la fin de votre séjour, vous êtes invités à vérifier que vous n'avez laissé aucun effet personnel dans les hébergements ou dans les parties communes. Tout objet personnel, à l'exclusion des denrées périssables, devra être réclamé dans la semaine suivant votre départ. Les objets trouvés sont expédiés après réception du montant des frais de poste relatifs à leur envoi.

La Clairière aux Cabanes



- Chemin principal communal
- Chemins privés résidents

www.bol-d-air.fr - Tel: 03.29.25.62.62

Pour l'intimité de nos hôtes merci de rester sur le chemin principal qui traverse ce petit village de cabanes.